



Union Inter-régionale des Lieux à Vivre

Socle associatif « Lieu à Vivre »

Grille d'auto-évaluation des projets « Lieu à Vivre »

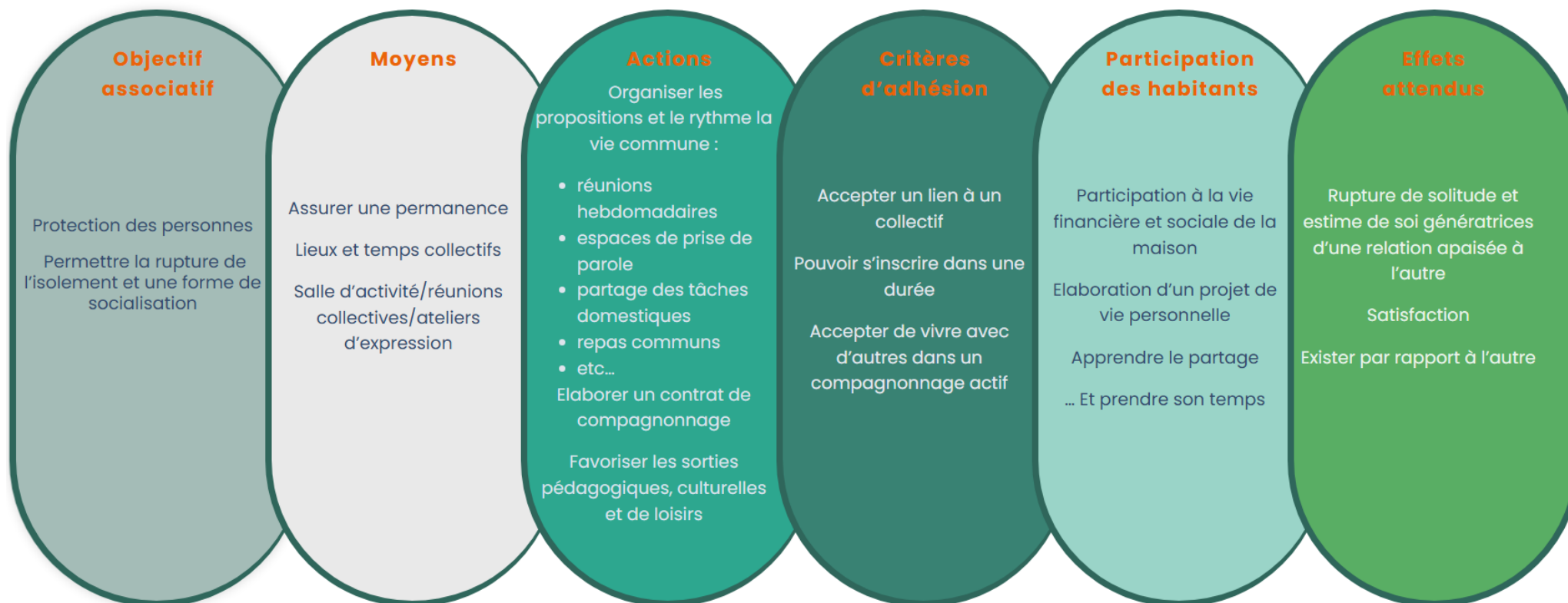
Cette trame a été élaborée, testée et remaniée dans la phase de construction du projet « Lieu à Vivre » avec la participation des résidents.

La grille d'analyse des pratiques, construite autour des 4 piliers du projet Lieu à Vivre fait ressortir les « invariants », mais respecte les spécificités propres à chaque lieu (pas de normes ni de normalisation).

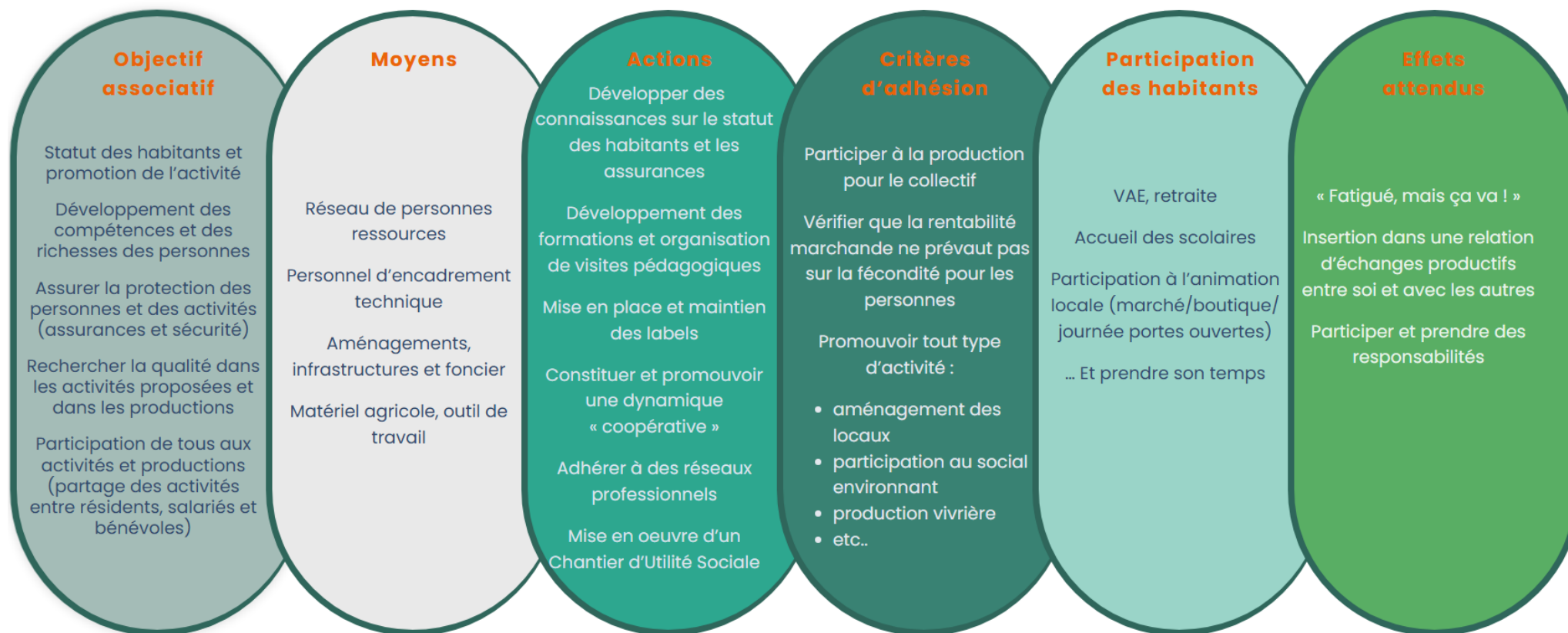
Accueil et Hébergement (être accueilli par le collectif)



Vie Commune (participer à la vie collective)



Activités (faire vivre le collectif)



Citoyenneté (accès à la démocratie)

